

Gestion de l'information et des données

25 novembre 2024

Points clés

- La stratégie de gestion de l'information, qui favorise la collaboration entre les organismes humanitaires et les partenaires, doit être élaborée en consultation avec toutes les parties prenantes.
- Il s'agit d'une feuille de route qui décrit la manière dont on prévoit de collecter, de rassembler et d'analyser les données opérationnelles.
- Faites la distinction entre les politiques et principes qui s'appliquent au partage de données personnelles et ceux portant sur le partage de données non personnelles.
- Ne collectez que les données nécessaires, une seule fois, réutilisez-les souvent, exploitez ce qui est disponible et utilisez toutes les données que vous avez collectées.
- Identifiez les avantages et les risques, et appliquez des mesures d'atténuation et de prévention appropriées et réalistes avant de partager les données.

1. Aperçu

La gestion de l'information et des données est un élément essentiel de la réponse humanitaire et de la gestion des catastrophes. Il s'agit du processus consistant à recueillir, à conserver, à nettoyer, à analyser, à partager et à utiliser les données et les informations afin de favoriser la mise en œuvre de mesures fondées sur des données probantes de façon coordonnée, systématique et responsable. Elle garantit la responsabilité des acteurs et permet à l'aide humanitaire de parvenir aux personnes relevant de la compétence du HCR.

Cette rubrique porte sur les situations d'urgence concernant des réfugiés.

2. Relevance for emergency operations

La stratégie de gestion de l'information et des données doit être élaborée au cours des six premières semaines d'une situation d'urgence concernant des réfugiés et mise à jour en fonction des besoins.

La collecte de données dans les situations d'urgence doit respecter des principes éthiques, dont l'obtention d'un consentement éclairé, la protection de la vie privée et de la dignité des personnes, et la garantie de la sécurité des données.

Les informations figurant sur le portail de données opérationnelles du HCR sont publiques. Autrement dit, elles sont accessibles à tous sur Internet, et pas uniquement aux acteurs humanitaires. Il est donc essentiel de s'assurer que les informations et les données sont de bonne qualité et que leur diffusion a été officiellement autorisée.

3. Main guidance

1. Stratégie de gestion de l'information et des données

Une stratégie de gestion de l'information et des données définit les objectifs, les résultats, les délais et les responsabilités de l'ensemble des systèmes d'information opérationnelle dans une situation d'urgence. La stratégie de gestion de l'information et des données offrira un aperçu général de l'interdépendance des systèmes d'information, ainsi que des organisations constituant des parties prenantes de systèmes donnés, ce qui permettra à l'équipe de gestion de l'information de mieux coordonner les informations. La stratégie aidera également à recenser les lacunes et redondances éventuelles en matière d'information entre les systèmes.

Pour élaborer une stratégie de gestion de l'information et des données, il faut répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les lacunes en matière d'information ?
- Quels sont les types d'outils d'analyse nécessaires ? (Par exemple, la vue d'ensemble de la réponse aux situations d'urgence [*Comprehensive Overview of the Response to Emergencies*, CORE])
- Quelle est la couverture géographique du système ?
- Qui sont les coordonnateurs responsables de la mise en œuvre de chaque activité, chaque outil ou chaque processus ?
- Quelles sont les méthodes à suivre pour recueillir les données ?
- Quelles sont les ressources humaines nécessaires pour faire fonctionner les systèmes ?
- Quelle est la fréquence des rapports pour chaque système ?
- Quand chaque système doit-il être mis en œuvre ?

Lors de la planification, il est nécessaire de tenir compte des facteurs suivants, qui auront une incidence sur la conception des systèmes de gestion de l'information et des données :

- Quelle est l'ampleur du déplacement ?
- Y a-t-il un déplacement secondaire ?
- Dispose-t-on d'un accès physique à la population et aux sites ?

- Quel est le niveau de sécurité ?
 - Un retour est-il envisageable ?
 - Quelles sont les activités de gestion de l'information menées par les autres acteurs (gouvernement, organismes humanitaires ou acteurs du secteur privé) ?
 - Existe-t-il un espace humanitaire (position du gouvernement et des acteurs armés non étatiques) ?
 - Dispose-t-on d'une solution technique et des connaissances nécessaires en matière de données ?
 - Quelle est la quantité d'informations déjà disponibles ?
 - Quelles sont les lacunes en matière d'information et quels types d'outils d'analyse/de diffusion des informations sont nécessaires ? (Par exemple, CORE)
 - Quelles sont les ressources (personnel, budget, etc.) nécessaires pour mener à bien l'activité ?
 - Quelles sont les exigences en matière de protection des données pour chaque activité ?
 - Quelles sont les besoins en matière de partage des données pour chaque système ?
2. Collecte de données dans les situations d'urgence

La collecte de données dans les situations d'urgence est un processus essentiel qui consiste à rassembler des informations de façon systématique afin d'évaluer la situation, les besoins et les vulnérabilités des populations touchées au cours des crises humanitaires. Les données recueillies constituent le fondement de la prise de décisions éclairées, de l'allocation efficiente des ressources et d'une réponse humanitaire efficace. Dans un contexte humanitaire, les données primaires désignent généralement les données obtenues directement au moyen d'un enregistrement, d'un profilage, ou d'une enquête ou d'un exercice d'évaluation des besoins ([évaluation des besoins des réfugiés dans les situations d'urgence \[NARE\]](#)/[évaluation multisectorielle initiale rapide \[MIRA\]](#)).

La collecte de données doit être guidée par des objectifs spécifiques, qui peuvent inclure l'identification de l'ampleur et de la portée de la situation d'urgence, l'évaluation des besoins immédiats, l'identification des populations vulnérables, et la hiérarchisation des efforts d'intervention.

Pour recueillir des données de qualité qui répondent à vos objectifs, suivez ces quatre étapes :

1. Définissez l'objectif de votre collecte de données.
2. Choisissez votre méthode de collecte de données.
3. Planifiez les procédures de collecte des données.
4. Recueillez les données.

Avant de commencer toute nouvelle collecte de données, il est recommandé de systématiquement analyser les données qui ont été recueillies, regroupées et analysées par d'autres agences, institutions ou organismes (analyse de données secondaires). Les données secondaires offrent un aperçu de la situation avant la crise, permettent d'identifier les problèmes potentiels (groupes vulnérables), aident à la planification de la collecte de données primaires et constituent une base de référence pour les résultats de la collecte de données primaires et pour trianguler les données primaires.

Les données primaires désignent les données recueillies directement grâce à une expérience concrète, par exemple par l'intermédiaire d'informateurs clés, d'observations, de discussions de groupe, d'enquêtes, de questionnaires de présélection, d'enregistrements de groupes ou d'individus ou d'autres méthodes qui supposent un contact direct avec les personnes interrogées. Il est utile de recueillir les informations les plus récentes, de trianguler les données secondaires et de combler les lacunes de ces dernières.

La responsabilité en matière de données est une approche clé de la gestion de l'information et des données dans l'ensemble des contextes d'intervention, y compris dans les situations concernant des réfugiés. La gestion responsable des données suppose que les données personnelles et non personnelles soient gérées de façon sûre, éthique et efficace dans le cadre de la réponse opérationnelle, conformément aux cadres établis pour la protection des données personnelles. Il s'agit d'adopter des approches fondées sur des principes et de s'assurer de ne pas nuire tout en optimisant la valeur ajoutée que constituent les données dans le cadre de la réponse. Pour plus de conseils sur les principes et les mesures en matière de responsabilité des données, veuillez consulter les [Directives opérationnelles du Comité permanent interorganisations \(IASC\) de 2023](#).

Lorsque la gestion des données suppose le traitement des données personnelles des réfugiés, des communautés d'accueil ou d'autres personnes déplacées de force et d'apatrides, le cadre sur la protection des données et le respect de la vie privée du HCR, c'est-à-dire la Politique générale en matière de protection des données à caractère personnel et de la vie privée, s'applique. Pour en savoir plus sur l'ensemble des politiques, des directives et des outils relatifs à la protection des données, veuillez consulter la rubrique dédiée à la [protection des données et à la sécurité de l'information](#).

Les métadonnées (en d'autres termes, les données qui décrivent les données elles-mêmes) sont une composante importante de la collecte des données. Elles permettent l'identification de la source des données en cas de demande et peuvent donner aux utilisateurs qui interprètent les données des informations sur leur fiabilité et leur pertinence. Ci-après figurent des éléments importants de métadonnées qui doivent être recueillis et conservés :

- Date(s) de collecte des données ;
- Source de la collecte des données ;
- Fournisseur des données (si différent de la source) ;
- Lieux décrits ;
- Méthode d'acquisition ;
- Source de la publication, le cas échéant.

Ci-après figurent certaines des situations dans le cadre desquelles la collecte de données doit être envisagée :

- Au début d'une situation d'urgence ;
- Au début du cycle de programmation ou lors de la prise de décisions ;
- Lorsque la situation évolue ;
- Lorsque les informations deviennent obsolètes.

Kobo est une plateforme de collecte de données et une série d'outils ayant pour but de recueillir,

de gérer et d'analyser les données dans le cadre des évaluations et des projets humanitaires. Kobo permet de mettre à disposition des caractéristiques et des fonctionnalités qui facilitent la conception, le déploiement et l'analyse des enquêtes et des formulaires dans divers contextes. La version de Kobo propre au HCR est disponible sur [KoboToolbox \(unhcr.org\)](https://kobotoolbox.org). Kobo dispose d'un référentiel public centralisé de blocs de questions et de modèles d'enquêtes qui sont accessibles à tous les utilisateurs enregistrés sur la plateforme Kobo du HCR dans la bibliothèque du système. Les modèles facilitent le processus de création de nouvelles enquêtes en permettant de réutiliser les questions et les formulaires pour différents exercices de collecte de données.

3. Diffusion des produits d'urgence

Les données et les informations sont partagées entre les organismes humanitaires, les entités gouvernementales et d'autres parties prenantes pour faciliter la coordination et prévenir les mesures redondantes. Des protocoles normalisés de partage des informations doivent être mis en place pour le partage des données. Donner la priorité à l'élaboration d'un protocole de partage des informations dès le début d'une situation d'urgence permet de sensibiliser à la responsabilité en matière de données et de jeter les bases pour mener des mesures supplémentaires à chaque étape d'une intervention donnée. Les données doivent être partagées aux fins suivantes :

- Éviter les mesures redondantes dans le cadre de la collecte de données primaires ;
- Créer un plus vaste ensemble de données en vue de réaliser des analyses conjointes et d'améliorer la compréhension, la planification et les interventions fondées sur des données probantes ;
- Créer une plus vaste réserve d'acteurs capables d'intervenir sur le plan des données (c'est-à-dire en mesure de répondre aux problèmes soulevés) ;
- Apporter une réponse plus rapide et de meilleure qualité, une meilleure protection ainsi que des solutions pour les personnes relevant de la compétence du HCR.

[Le portail de données opérationnelles du HCR](#) est son site Internet public phare pour la diffusion d'ensembles de données détaillées et de produits d'information sur les situations d'urgence destinés aux partenaires et aux décideurs. De nombreuses équipes opérationnelles du HCR disposent déjà d'une page sur ce portail, mais la rapidité à laquelle les données et les informations sont publiées peut s'intensifier lors d'une situation d'urgence. Une situation d'urgence peut donner lieu à la création d'un nouvel aperçu de situation (*Situation View*) dans le portail de données opérationnelles. Le portail de données opérationnelles est une ressource importante pour le personnel interne, qui peut lui aussi y consulter les dernières données démographiques ainsi que d'autres informations rendues publiques. Les partenaires du HCR sont également à même de partager leurs documents et leurs activités sur ce portail.

Il convient de soumettre l'ensemble des informations publiées sur le portail à un protocole d'autorisation externe défini au sein du pays. Le portail de données opérationnelles est un site Internet public générant beaucoup de trafic ; il est donc important de veiller soigneusement à ne publier que des données approuvées. Du fait de la vitesse à laquelle les changements se produisent dans une situation d'urgence, les protocoles d'autorisation externe doivent être rapides et constituer des activités prioritaires pour les personnes concernées.

L'ancienne plateforme HumanitarianResponse.info, désormais appelée [ReliefWeb Response](#), est un service fourni par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) qui vise à soutenir la coordination et le partage d'informations lors de catastrophes naturelles et de situations de déplacement interne. Selon le contexte, ReliefWeb Response peut être utilisée en parallèle du portail de données opérationnelles.

[La plateforme d'échange de données humanitaires Humanitarian Data Exchange \(HDX\)](#) est une plateforme ouverte de partage de données. Son objectif est de faciliter la recherche et l'utilisation de données humanitaires à des fins d'analyse. Lancée en juillet 2014, la plateforme HDX a été visitée par des utilisateurs de plus de 200 pays et territoires. Les données partagées sur la plateforme ne doivent être ni personnelles ni sensibles.

Liste de contrôle

- Veillez à ce que les informations et les données soient de bonne qualité et que leur diffusion sur le portail de données opérationnelles ait été officiellement autorisée.
- Évaluez la sensibilité des données dans un contexte spécifique pour différents types de données ou d'ensembles de données afin de veiller à ce que leur diffusion n'ait aucune incidence néfaste sur une personne, quelle qu'elle soit, y compris la source des informations, et qu'elle n'ait pas d'incidence négative sur la capacité d'une organisation à mener à bien ses activités ou la perception du public à l'égard de cette organisation (y compris à travers la détérioration de sa réputation).
- Faites participer les communautés touchées aux processus de collecte de données.
- Comparez les informations provenant de multiples sources, procédez à des contrôles de données et assurez-vous de leur exactitude avant de les publier sur le portail des données opérationnelles.

Annexes

[Web portal guidance memo for emergency coordinators](#)

4. Learning and field practices

[Protocole de gestion de l'information relative à la protection \(PIM\) – guide re...](#)

[Page d'assistance de la plateforme Kobo \(accessible uniquement au personnel du ...](#)

[Guide du portail de données opérationnelles du HCR \(accessible uniquement au pe...](#)

5. Liens

[Serveur en ligne Kobo \(HCR\) Plateforme d'échange de données humanitaires \(HDX\) Portail de données opérationnelles du HCR](#)

6. Main contacts

Gestion de l'information : hqim@unhcr.org

Assistance pour la plateforme Kobo : kobohq@unhcr.org

Assistance pour le portail de données opérationnelles : webportal@unhcr.org